

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 10 AVRIL 2024 – 9h45

Compte rendu

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOU
- Stephen BONATO
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Frédérique DUPERRET
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN

Étaient excusé.e.s :

- Jérémy BRETA pouvoir à Paul-Marie CLARET
- Eva BRUCATO
- Natacha MAXIN pouvoir à Pascal ROBIN
- Alix MENARD pouvoir à Stéphane LIBS
- Elise MIGNOT pouvoir à Frédérique DUPERRET

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Virginie DEMARS
- Romane PÉRISSÉ

12 administrateur.ice.s sur 13 présent.e.s ou représenté.e.s

Le SCARE accueille une nouvelle stagiaire, Virginie Demars, qui assistera l'équipe dans la préparation du déjeuner à Cannes et le suivi des projets.

1. Validation du compte-rendu de mars 2024

Le compte-rendu de la réunion de CA du 13 mars 2024 est validé à l'unanimité.

2. Actualités du SCARE

- Portail de données

L'annuaire des sociétés de distribution a été finalisé et mis en ligne sur le portail, accessible uniquement par les adhérent.e.s via leurs identifiants de connexion. Il sera mis à jour régulièrement par l'équipe. Monnaie services et Ciné Office ont fourni une API pour remonter les données de caisse des exploitant.e.s sur notre portail. Plusieurs salles ont donné leur accord et sont désormais présentes sur le portail. Les administrateur.rice.s client.e.s chez Boost vont leur demander une API similaire. Plusieurs pistes sont envisagées pour créer une base de données films regroupant toutes les informations utiles à l'exploitation et la communication. La CST développe un projet de très grande ampleur dans ce

sens, qui traverserait toute la vie du film de la pré production à l'exploitation, il pourrait être intéressant de le suivre. La base de données films d'Europa Cinémas est également très complète, il faudrait voir dans quelle mesure elle pourrait être utilisée au moment de l'exploitation des films, et si elle peut être mise en données ouvertes.

Le projet n'a toujours pas de financement national pour aborder la deuxième phase. Les administrateur.rice.s et l'équipe vont travailler à une refonte de la présentation du projet, accentuer la pédagogie dans le but d'obtenir une subvention. En parallèle, des rendez-vous vont être pris avec la présidence du CNC et la direction du cinéma, pour insister sur l'importance de ces sujets pour le secteur.

- Subvention Région Grand Est

Une subvention de 20 000 euros annuelle pour 3 ans a été accordée au projet du Scare pour accompagner les exploitant.e.s dans leurs animations et leur communication. La Région sera région pilote pour explorer toutes les collaborations possibles entre le portail du Scare et celui de la région, en matière également d'éducation à l'image. Le Scare organisera une formation à l'animation pour les salles du Grand Est.

- Collecte data logiciels de caisse : appel à projets France 2030

Le projet porté par CinéSociety en collaboration avec le Scare, Monnaie Services et Cinéoffice a été retenu. Le Scare recevra une quote-part de 39 000 euros de la subvention.

- Appel à projets mobilité spectateurs

L'ACAP présente un dossier à l'appel à projets « Alternatives vertes 2 » du plan d'investissement France 2030 porté sur la mobilité des spectateur.rice.s. Le but serait de mener une étude sur les déplacements des spectateur.rice.s vers les cinémas afin d'avoir des pistes de solutions pour réduire les émissions carbone. Le SCARE a appuyé leur dossier par une lettre de soutien. Il pourrait être intéressant de compléter leur action grâce au portail et les données de mobilité des collectivités locales.

- CNAC Saint Martin d'Hères

Après s'être vu refusé un projet de construction d'un complexe de 9 salles à Saint Martin d'Hères en banlieue de Grenoble, Megarama a déposé un projet de 6 salles. Le SCARE a encore une fois accompagné les salles indépendantes de la région en étant auditionné en CDAC puis par un recours en CNAC. La CNAC du 8 avril a confirmé l'autorisation donnée en CDAC.

Il est nécessaire de mener une réforme sur l'aménagement cinématographique, notamment sur les seuils de fauteuils pour un agrandissement ou une implantation, ou sur le nombre d'expert.e.s présent.e.s en commission. Il sera compliqué d'intégrer ces points à la PPL Jérémy Bacchi sur la filière cinématographique par un amendement en assemblée nationale car le texte voté au Sénat n'aborde pas du tout ce sujet mais il sera porté à l'attention des parlementaires dans l'éventualité d'une loi prochaine sur l'aménagement du territoire.

- Ateliers

Un atelier des sorties sera organisé le jeudi 4 juillet à 15h30 au Festival de la Rochelle, dans le cadre des journées de l'ADRC.

Le festival est également partant pour organiser un atelier entre producteur.rice.s et exploitant.e.s, à l'image de celui organisé au festival des Arcs. La date n'a pas encore été fixée.

Un rendez-vous a été organisé avec l'Institut Lumière début avril pour organiser un atelier des sorties lors du Festival Lumières axé sur les sorties patrimoine.

3. Art et Essai

Réunion FNCF // Envoi Contribution Scare

La FNCF a organisé une réunion rassemblant quelques présidents de syndicats, l'Afcae et des membres du Scare : Christine Beauchemin-Flot et Stéphane Libs, Sylvain Clochard et Béatrice Boursier.

Il s'agissait de recueillir les différents avis sur les propositions émises par le CNC.

Différents avis ont été exprimés, notamment quant aux seuils de pondération des films. Le SCARE (et UGC) a défendu une position de seuils de copies, 400 pour la fourchette haute et 80 pour la basse, tandis que la FNCF et l'AFCAE préfèrent baser la fourchette haute sur les entrées des films, afin d'éviter les effets de seuil. Ils craignent une adaptation des stratégies de sortie des distributeurs et des choix de placement au détriment des petits cinémas.

Cette logique est réfutée par les administrateur.rice.s : le calcul selon le nombre d'entrées n'empêche pas les effets de seuil, et un distributeur ne réfléchira pas en termes de seuils de copies et de minoration de son film. De plus, le calcul sur la copie est plus approprié à la logique de l'art et essai : le but est de se positionner sur l'intention de promotion des films, et non sur le résultat. Il serait absurde de majorer un film porteur mais qui n'a pas trouvé son public (comme *Boléro* récemment).

Le seuil bas quant à lui resterait basé sur le nombre de copies, mais il est débattu de le passer à 120, par souci de cohérence avec le seuil des commissions d'aides. Les risques ne sont cependant pas les mêmes entre un film à 80 copies et un film à 120 copies.

La FNCF a envoyé au CNC un résumé des remarques sur ces propositions. Le Scare a également envoyé une contribution.

La réforme sera présentée par le CNC lors des journées AFCAE à Cannes.

4. Proposition de Projet de loi Bacchi //

Engagements de programmation / Diffusion / Cartes illimités / proposition CNC aménagement cinéma

Le projet de loi visant à conforter la filière cinématographique a été votée au Sénat et passera prochainement à l'Assemblée. Il manque cependant plusieurs points portés par le SCARE, sur l'encadrement des cartes illimitées (tarif des salles garanties), les engagements de diffusion et l'aménagement du territoire. Il faudra se concerter avec le SDI et le DIRE pour porter de nouveaux amendements. Cependant, le CNC et la majorité des organisations professionnelles souhaitent un vote conforme.

5. Cannes 2024

Le déjeuner du SCARE se tiendra sur la plage des Palmes, le mardi 14 à 12h30, et se terminera à 15h pour le débat sur l'Art et Essai. Il prendra la forme d'un buffet.

Six sociétés sont partenaires du déjeuner : Audiens, Comscore, le Crédit Coopératif, CineSociety, GB Assurances et Globecast.

Les administrateur.rice.s porteront la voix du SCARE sur l'Art et Essai lors de l'AG de l'AFCAE et du débat sur l'Art et Essai.

6. Bilan financier et perspectives

Le bilan financier de l'année 2023 est très déficitaire. Les charges ont augmenté, les sessions de formation ont moins bien fonctionné qu'en 2022. La subvention 15-25 ans du CNC, attribuée en 2022, a été répartie sur deux ans, 70% en 2022 et 30% en 2023 alors que les dépenses de l'agence retenue ont plus pesé en 2022 qu'en 2023.

Les cotisations des salles adhérentes ont augmenté, mais restent malgré tout assez faibles. Il est nécessaire de repenser la stratégie financière, notamment par rapport aux projets data, afin de ne pas perpétuer ce déficit sur les années suivantes.

7. ADRC – Audition projet stratégique 5 ans

L'ADRC organise des auditions avec leurs partenaires pour développer un projet stratégique sur 5 ans, et a demandé au SCARE d'y contribuer.

Les administrateur.rice.s relèvent l'excellent travail sur les séances accompagnées et les films patrimoine, les ressources mises à disposition des salles sont très satisfaisantes.

Cependant, il faudra soulever le problème sur la manifestation Play it again, où l'ADRC inclue salles de circuit non adhérentes, parfois même lorsque des salles adhérentes sont présentes sur le même territoire et souhaitent participer.

8. Questions diverses

- Formation cinémas verts CST

Le CNC a publié un appel d'offre pour la mise en place de formations pour faciliter la transition écologique dans les salles de cinéma. Le secrétariat général, Leslie Thomas, est en charge du dossier. Cinéo va déposer un dossier en partenariat avec l'ADRC. En parallèle, la CST a proposé un partenariat avec le SCARE pour déposer un dossier, afin de compléter leur offre de formation sur l'écologie (pour l'instant axée sur la production). Les administrateur.rice.s approuvent ce partenariat.

- SFEIC

Le Méliès de Saint-Etienne s'est vu refuser par le SFEIC la prise en charge de facture liées à l'impression du programme papier et au changement du système de climatisations par la copropriété, réparti ensuite entre les copropriétaires. Il n'y pas eu de modification de la liste dans le code du cinéma. Il s'agit donc d'un changement des pratiques et de l'interprétation.

Le refus de la prise en charge des programmes papier est très inquiétant pour les salles Art et Essai en particulier, pour lesquelles ce mode de communication auprès du public est primordial et coûteux. Sans cette éligibilité par le SFEIC, de nombreux cinémas vont devoir l'arrêter.

Le service de l'exploitation du CNC affirme ne prendre en charge que les frais d'investissement et jamais les frais de fonctionnement. La FNCF de son côté n'a été prévenue de rien. Il faudra se concerter avec Richard Patry et demander un rendez-vous pour attaquer ce changement de pratiques.

- Quinzaine en salles

Un rendez-vous avec Lucie Detrain aura lieu le 11 avril, pour répondre aux dernières questions sur la reprise de la sélection de la Quinzaine des cinéastes. Le rendez-vous de décembre avec Julien Rejl avait posé plusieurs axes d'amélioration par rapport à la manifestation de 2023. Les questions portent notamment sur les éléments de communication prévus, les choix des films et l'accompagnement sur les animations.

La séance est levée à 13h30.